

SÉANCE ORDINAIRE

23 AOÛT 2010

Cent quarante-sixième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 23ème jour du mois d'août 2010 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiseau, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence : Mesdames et monsieur les commissaires : Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent et Lynda Tessier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.08.23
001 Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 21 juin 2010 (document SG 10.08.23-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 28 juin 2010 (document SG 10.08.23-04.2).
- 04.3 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 30 juin 2010 (document SG 10.08.23-04.3).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.4 Correspondance.
- 04.4.1 De madame Georgette Chèvrefils, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lacolle : Résolution du Conseil municipal à l'effet de manifester leur

- volonté de renouveler le protocole d'entente existant entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Municipalité de Lacolle.
- 04.4.2 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
 - 04.4.3 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.10-008 concernant la demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1.
 - 04.4.4 De madame Catherine Boulay, secrétaire générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs : résolution adoptée par le Conseil des commissaires en réaction à l'adoption du projet de loi numéro 100.
 - 04.4.5 De madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Demande de dérogation adressée à la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport en vertu de l'article 24 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
 - 04.4.6 De monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : résolution adoptée par le Conseil des commissaires dénonçant le Projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
 - 04.4.7 De madame Melissa Dumais, directrice de cabinet adjointe de monsieur Raymond Bachand, ministre des Finances : accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
 - 04.4.8 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : Suggestion de nom pour la nouvelle école institutionnelles issue de la fusion éventuelle des écoles Félix-Gabriel-Marchand et Beaulieu.
 - 04.4.9 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 10.06.21.027 portant sur l'octroi de nouvelles places en centre de la petite enfance pour la Montérégie.
 - 04.4.10 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouiller, députée d'Iberville : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
 - 04.5 Mot de la présidente.
 - 04.6 Nomination d'un substitut à la direction générale adjointe (document DG 09.08.23-04.6).
 - 04.7 Confirmation du statut d'engagement (document DG 09.08.23-04.7).
 - 04.8 Demi-costume à l'école Saint-Joseph, Lacolle (document séance tenante SG 10.08.23-04.8).
 - 08.1 Démissions (document RH 10.08.23-08.1).
 - 08.2 Congés sans traitement (document RH 10.08.23-08.2).
 - 08.3 Engagements (document RH 10.08.23-08.3).
 - 08.4 Amendement de résolution (document RH 10.08.23-08.4).
 - 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 juin 2010 pour un montant de 3 879 742,73 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2010-08-23 09.1).
 - 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 2010 pour un montant de 3 490 443,44 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2010-08-23 09.2).

- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 juillet 2010 pour un montant de 4 818 805,90 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-08-23 09.3).
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 juillet 2010 pour un montant de 2 370 671,08 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-08-23 09.4).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Nouveaux modules de jeux – École Napoléon-Bourassa (document RM 10.08.23-10.1.1).
 - 10.1.2 Ajout au contrat « Aménagement des toilettes et drainage » - École du Pélican, Édifice Laflamme (document RM 10.08.23.-10.1.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Yves Barrière, parent d'élève et conseiller municipal à la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, se fait le porte-parole d'un groupe de parents pour manifester leur insatisfaction à l'égard de certains membres du personnel de l'école du Petit Clocher.

Madame Karine Ouellette et monsieur Stéphane Faille, parents d'élève faisant partie du bassin géographique de fréquentation de l'école Pointe-Olivier, manifestent leur désaccord quant au transfert administratif de leur enfant, pour la prochaine année scolaire, vers l'école de Richelieu. Ils s'interrogent également sur les coûts assumés par les parents quant au port obligatoire du demi-costume dans une situation de transfert administratif imposé par la Commission scolaire, dans le cadre de sa Politique d'admission et d'inscription des élèves.

Madame Michèle Soucy, parent d'un élève faisant partie du bassin géographique de l'école Alberte-Melançon, manifeste son désaccord à l'égard du transfert administratif de son enfant vers l'école Saint-Joseph de Lacolle.

Madame Kayser, parent d'élève demeurant dans la municipalité de Noyan, manifeste son désaccord et son insatisfaction quant aux critères appliqués par la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'égard de la possibilité des ententes de scolarisation extraterritoriales avec d'autres commissions scolaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 21 JUIN 2010 (document SG 10.08.23-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 21 juin 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 21 juin 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 JUIN 2010 (document SG 10.08.23-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 28 juin 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 10.08.23
003

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 juin 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 30 JUIN 2010 (document SG 10.08.23-04.3).

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 30 juin au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 10.08.23
004

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 juin 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 21 juin 2010 et des séances d'ajournement du 28 et du 30 juin 2010.

04.4 CORRESPONDANCE

04.4.1 De madame Georgette Chèvrefils, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lacolle : Résolution du Conseil municipal à l'effet de manifester leur volonté de renouveler le protocole d'entente existant entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Municipalité de Lacolle.

04.4.2 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

04.4.3 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.10-008 concernant la demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1.

04.4.4 De madame Catherine Boulay, secrétaire générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs : résolution adoptée par le Conseil des commissaires en réaction à l'adoption du projet de loi numéro 100.

- 04.4.5 De madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Demande de dérogation adressée à la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport en vertu de l'article 24 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
- 04.4.6 De monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : résolution adoptée par le Conseil des commissaires dénonçant le Projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
- 04.4.7 De madame Melissa Dumais, directrice de cabinet adjointe de monsieur Raymond Bachand, ministre des Finances : accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.
- 04.4.8 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : Suggestion de nom pour la nouvelle école institutionnelles issue de la fusion éventuelle des écoles Félix-Gabriel-Marchand et Beaulieu.
- 04.4.9 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 10.06.21.027 portant sur l'octroi de nouvelles places en centre de la petite enfance pour la Montérégie.
- 04.4.10 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouiller, députée d'Iberville : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

04.5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis les séances du 21, 28 et 30 juin 2010.

04.6 NOMINATION D'UN SUBSTITUT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (document DG 09.08.23-04.6)

CONSIDÉRANT que l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que « ...Le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. En cas d'absence ou d'empêchement de ce directeur général adjoint, la personne désignée à cette fin par la Commission scolaire exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général ».

HR 10.08.23
005

Il est proposé par madame Marlène Blais :

De nommer monsieur Mario Champagne, secrétaire général, à titre de substitut au directeur général adjoint, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier afin d'exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Adopté à l'unanimité.

04.7 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (document DG 09.08.23-04.7)

Considérant que monsieur Daniel Lajoie, régisseur au Service des ressources matérielles, a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 09.06.15-06);

HR 10.08.23
006

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur Daniel Lajoie, soit confirmé dans son poste régulier de régisseur au Service des ressources matérielles.

Adopté à l'unanimité.

04.7 DEMI-COSTUME À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH, LACOLLE (document séance tenante)

Ce point est reporté.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 10.08.23-08.1)

HR 10.08.23
007

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Monique Demers, éducatrice en service de garde à l'école Frère-André, soit acceptée à compter du 24 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.08.23
008

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Francine Lauzier, secrétaire d'école à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 11 août 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.08.23
009

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Josiane Nadeau, orthopédoque au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit acceptée à compter du 28 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 10.08.23-08.2)

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.08.23
010

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 août 2010 au 16 juillet 2011 inclusivement, soit accordé à madame Nathalie Beauchemin, secrétaire d'école à l'école Saint-Jacques.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.08.23
011

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix-huit virgule trois pour cent (18,3 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 25 août 2010 au 30 juin 2011 inclusivement, soit accordé à madame Mélanie Tanguay, technicienne en service de garde à l'école Saint-Blaise.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.08.23
012

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 9 août 2010 au 30 juin 2011 inclusivement, soit accordé à madame Sylvie Tétreault, agente de bureau, classe 1 au Service des ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.

08.3 **ENGAGEMENTS** (document RH 10.08.23-08.3)

HR 10.08.23
013

Il est proposé par monsieur Michel Aerts:

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 25 août 2010, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Bachand, Stéphanie	01 – Adaptation scolaire	Marie-Derome
Couture, Isabelle B.	01 – Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Taillefer, Maude	01 – Adaptation scolaire	Dr-Alexis-Bouthillier
Bergeron, Julie	01 – Adaptation scolaire	Dr-Alexis-Bouthillier
Gagnon, Nathalie	01 – Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Desormiers, Daniel	02 - Préscolaire	Bruno-Choquette
Medeiros, Karine	02 - Préscolaire	Joseph-Amédée-Bélanger
Van Wolvelaer, Angèle	02 - Préscolaire	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Pelletier, Karine	02 - Préscolaire	Saint-Joseph, Lacolle
Hachez, Mélanie	02 - Préscolaire	Affectation-bassin
Orsini, Carina	03 - Primaire	Capitaine Luc-Fortin, Édifice Henryville
Roulier, Isabelle	03 - Primaire	Capitaine Luc-Fortin, Édifice Saint-Joseph
Belval, Marie-Ève	03 - Primaire	Crevier
Gosselin, Marguerite	03 - Primaire	Affectation-bassin
Lalande, Nancy	03 - Primaire	Du Petit Clocher
Lavoie, Caroline	03 - Primaire	Frère-André
Viens, Marie-France	03 - Primaire	Affectation-bassin
Bergeron, Mélanie	03 - Primaire	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

Cyr, Marie-Hélène	03 - Primaire	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Canuel, Karine	03 - Primaire	Affectation-bassin
Gaucher, Nicolas	19 - Formation générale autre	Polyvalente Marcel-Landry

NOM	SPÉCIALITÉ	CENTRE
Munger, Sylvain	13 – Mathématiques	Chanoine-Armand-Racicot

Adopté à l'unanimité.

HR 10.08.23
014

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, la personne suivante soit engagée pour un poste régulier d'enseignante à compter du 15 septembre 2010, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

NOM	SPÉCIALITÉ	CENTRE
Bourgea, Nathalie	12 – Français	Chanoine-Armand-Racicot

Adopté à l'unanimité.

08.4 AMENDEMENT DE RÉOLUTION (document RH 2010.08.23-08.4)

HR 10.08.23
015

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la résolution portant le numéro RH 10.06.21-08.5 soit amendée de la façon suivante :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à l'enseignante suivante selon les modalités définies ci-après :

NOM ET PRÉNOM	ÉCOLE	CHAMP	PLAN DE	ANNÉE DE CONGÉ	MODALITÉS
Duchesne, Josée	Mgr-Euclide-Théberge	12	5 ans	2014-2015	100 derniers jours

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 JUIN 2010 POUR UN MONTANT DE 3 879 742,73 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ERMINIA MERLO (document RF 2010-08-23 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 juin 2010 pour un montant de 3 879 742,73 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2010-08.23 09.1)

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 JUIN 2010 POUR UN MONTANT DE 3 490 443,44 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR YVON PINEAULT (document RF 2010-08-23 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 2010 pour un montant de 3 490 443,44 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2010-08.23 09.2)

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 JUILLET 2010 POUR UN MONTANT DE 4 818 805,90 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2010-08-23 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 juillet 2010 pour un montant de 4 818 805,90 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-08.23 09.3).

09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 JUILLET 2010 POUR UN MONTANT DE 2 370 671,08 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2010-08-23 09.4)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 juillet 2010 pour un montant de 2 370 671,08 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-08.23 09.4).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 NOUVEAUX MODULES DE JEUX – ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA (document RM 10.08.23-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.08.23
016

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux à l'école Napoléon-Bourassa, au montant de 43 250,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 AJOUT AU CONTRAT « AMÉNAGEMENT DES TOILETTES ET DRAINAGE » - ÉCOLE DU PÉLICAN, ÉDIFICE LAFLAMME (document RM 10.08.23-10.1.2)

Considérant le contrat accordé en avril 2010 à la firme Polyval Construction Inc., au montant de 161 474,00 \$, pour l'exécution de travaux d'aménagement de toilettes et drainage à l'école Du Pélican, Édifice Laflamme;

Considérant les exigences particulières de la C.S.S.T., ajoutées en cours de travaux concernant les tests de présence d'amiante, de procédures en espace clos et de décontamination fongique et d'amiante dans le vide technique;

Considérant que les coûts reliés aux procédures de décontamination fongique et d'amiante du vide technique selon des procédures spécifiques, pour espace clos, sont de 55 152,62 \$;

Considérant que ces procédures n'étaient pas prévues dans le devis du contrat initial conclu avec l'entrepreneur;

Considérant l'urgence de compléter les travaux avant le 30 août 2010 afin de permettre l'occupation des lieux pour le début des cours;

HR 10.08.23
017

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'entériner la décision de la directrice générale, d'accorder un supplément au contrat initial octroyé à la firme Polyval Construction Inc. au montant de 55 152,62 \$ (taxes en sus), pour couvrir les coûts reliés à la décontamination de vide technique, avant l'exécution des travaux de réfection de toilettes, à l'école Du Pélican, Édifice Laflamme.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté indique que la prochaine rencontre des membres du Comité de parents se tiendra le 7 septembre 2010.

De plus, elle mentionne que le Comité de parents souhaite sensibiliser les enseignants de la Commission scolaire dans le choix de leur matériel scolaire, et ce, afin d'en favoriser la récupération d'une année à l'autre.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement ou félicitation ne furent adressés.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 10.08.23
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL